

**Assemblée générale Dématérialisée de la
Chambre de Commerce et d'Industrie YONNE
du 1^{er} décembre 2020, en visioconférence
depuis l'Hôtel Consulaire d'Auxerre**

Mandature 2017-2021

Délibération n° 2020/08

**Présentation du Programme Pluriannuel
d'Investissements**

L'an deux mille vingt, le premier décembre, à 9 heures trente, à Auxerre, la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'YONNE a tenu une assemblée générale en visioconférence, par consultation électronique, sous la présidence d'Alain PEREZ.

Membres titulaires ayant voté

Marie AUBIN, Didier BARJOT, Bénédicte BARRE, Thierry CADEVILLE, Julia CATTIN, Michel CHAUFOURNAIS, René CORNET, Alain COURTET, Jean-Dominique DAGREGORIO, Laurence DERBECQ, Patrick DESAINT, Emmanuel DUBOIS, Michel FODRIER, Nicolas GARNERONE, Karine GAUFFRENET, Sophie GRCEVIC, Alain LAPLAUD, Stéphanie LOUAULT, Marc MANDRAY, Denis MASSOT, Pascal MINET, Ghislaine MOREAU, Serge NASSELEVITCH, François-Xavier NAULOT, Daniel PARIGOT, Alain PEREZ, Florence PICHOL, Sylvie RAMISSE, Stéphane TURPIN.

Membres titulaires n'ayant pas voté

Didier CHAPUIS, Christian COLLOMBAT, Brigitte DESFOSSEZ-DUTOIT.

- *Nombre de membres titulaires élus de la CCI YONNE : 36*
- *Nombre de membres titulaires en exercice : 32*
- *Nombre de membres titulaires élus présents ayant participé au vote : 29*
- *Quorum = 17*
- *Majorité absolue : 15*

4.5 Présentation du Programme Pluriannuel d'Investissements

Exposé des motifs

Le Programme Pluriannuel d'Investissements (annexé aux présentes) est présenté à l'assemblée générale, chaque année, avec le Budget Primitif.

Le Programme Pluriannuel de la Chambre est réactualisé et affiné au fil du temps et soumis à l'approbation de l'assemblée générale.

Ce Programme Pluriannuel d'Investissements prévoit sur 5 ans :

- Les travaux de maintenance de nos infrastructures,
- Les programmes de gros travaux,
- Les projets de développement futurs.

Concernant les travaux prévus à la Pépinière d'entreprises de l'Auxerrois, l'étude de programmation lancée en 2020 avec le cabinet FLORES doit permettre de disposer d'un programme de rénovation/destruction/construction de bâtiments au sein de la pépinière.

Les priorités, l'estimation financière et le calendrier seront soumis à validation auprès des élus consulaires fin 2020, début 2021. Le PPI sera fortement révisé à la suite de cette validation du programme de rénovation de l'ensemble immobilier.

Le Programme Pluriannuel d'Investissements prévoit les investissements pris en compte dans le Budget Primitif 2021, et les estimations jusqu'en 2024, hors étude de programmation à la Pépinière d'entreprises de l'Auxerrois, à savoir :

SITES CCI YONNE	2021	Estimation 2021-2024
Hôtel consulaire d'Auxerre	106 000 €	1 976 000 €
Pépinière d'entreprises de l'Auxerrois	544 500 €	589 500 €
Hôtel d'entreprises de Puisaye	50 000 €	105 000 €
Hôtel d'entreprises de l'Avallonnais	13 500 €	181 500 €
Village d'entreprises du Sénonais	76 500 €	76 500 €
Hôtel d'entreprises du Tonnerrois	22 000 €	142 000 €
TOTAL	812 500 €	3 790 000 €

Délibération

CONSIDERANT la décision du Bureau de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Yonne du 17 novembre 2020,

CONSIDERANT l'avis favorable de la Commission des Finances de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Yonne du 17 novembre 2020,

Après avoir entendu

- la présentation du Directeur Général,
- l'avis de la Commission des Finances,

L'Assemblée Générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Yonne, consultée par voie électronique, à échéance du 7 décembre 2020 à 17H00,

APPROUVE le Programme Pluriannuel d'Investissements présenté ce jour et joint au projet de délibération.

Cette délibération est adoptée comme suit : 27 POUR

0 CONTRE

2 ABSTENTION

Le Secrétaire
Pascal MINET



Le Président
Alain PEREZ



